

Bilan simplifié de la section RHONE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépreciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	989	989	0	0	Fonds syndicaux	15167	15167
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	989	989	0	0	report à nouveau	-6862	-8982
actif financier	0	0	0	0	Résultat	6852	2120
					Total(1)	15157	8305
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	15157		15157	8305	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	16146	989	15157	8305	total(1+2+3+4+5)	15157	8305

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	28176	23036	Produits d'exploitation(1)	34922	23556
achats	543	979	Cotisations	23918	20989
autres charges externes	806	1350	Subventions	5004	2526
autres services extérieurs	6767	7591	Autres produits	6000	41
Impots et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	20060	13115			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	135	0
Charges exceptionnelles(3)	30	0	Produits exceptionnels(3)	0	1600
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	28206	23036	total(1+2+3+4)	35058	25156
Solde créditeur:Excedent	6852		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de La Poste du Rhône

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 15 157 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un (bénéfice/déficit) de 6852 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 1 employé : responsable courrier
 - 2 cadres : Trésorière Départementale, Secrétaire départementale

Bilan des ressources de la section RHONE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	23 918,28 €
Reversement de cotisations.....	9 798,87 €
Subventions reçues.....	5 004,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	6 000,00 €
Produits financiers perçus.....	135,26 €
Total des ressources.....	25 258,67 €